

Au 1^{er} janvier 2011, 635 500 habitants vivent dans le Puy-de-Dôme. Depuis 1999, le rythme de croissance de sa population ne fléchit pas, contrairement au reste de l'Auvergne. Cette constance masque cependant une contraction des excédents migratoires depuis 2006. À l'horizon 2040, selon le dernier exercice de projection, le niveau de population pourrait dépasser les 700 000 habitants. Face au vieillissement annoncé de la population, le renouvellement de la population active est un enjeu majeur pour le département. En 2013, l'appareil productif du Puy-de-Dôme comprend 37 500 établissements répartis au sein des secteurs marchands non agricoles. Si la création d'établissements est moins dynamique dans le département, ces derniers sont plus pérennes. L'économie puydômoise reste très marquée par l'industrie qui concentre, en 2010, 16 % des emplois contre 14 % au niveau national. La crise économique a entraîné un recul de l'emploi dans le secteur marchand non agricole. Fin 2013, l'emploi n'a pas retrouvé son niveau de 2007. Toutefois, à l'inverse des autres départements auvergnats, l'emploi salarié est reparti à la hausse depuis la mi-2010. Dans ce contexte, le chômage reste moins prononcé qu'au niveau national. En matière d'accessibilité aux services, les Puydômois bénéficient d'une situation plus favorable que les Auvergnats dans leur ensemble.

► Geneviève BUREL, Insee

► Une dynamique démographique qui ne faiblit pas

Un rythme de croissance constant depuis 1999 malgré une plus faible attractivité

Avec 635 500 habitants en 2011, contre 623 500 cinq ans plus tôt, le dynamisme démographique du Puy-de-Dôme ne s'es-souffle pas, contrairement à celui de l'Au-vergne. Entre 2006 et 2011, le rythme de croissance annuel de la population puy-dômoise (+ 0,4 %) est identique à celui observé durant la période 1999-2006. Cette constance masque cependant une contraction du solde migratoire au cours de la période récente. Les personnes venant s'installer dans le Puy-de-Dôme sont toujours plus nombreuses que celles qui en partent. Toutefois depuis 2006, cet excédent se réduit. Celui-ci assure désormais un gain annuel estimé à 1 400 personnes par an entre 2006 et 2011 (+ 0,2 %), contre 2 100 (+ 0,3 %) entre 1999 et 2006. L'amélioration du bilan naturel compense en partie cette dégradation. Entre 2006 et 2011, on compte, en moyenne chaque

année, un millier de naissances de plus que de décès dans le département. ►

Le dynamisme démographique est porté par l'étalement urbain

La croissance démographique puydômoise est fortement corrélée à l'étalement urbain clermontois. Elle se concentre, depuis 1999, dans un couloir central allant d'Aigueperse à Brassac-les-Mines. Depuis 1999, la population progresse dans tous les arrondissements à l'exception de celui d'Ambert. Ce dernier est trop éloigné de Clermont-Ferrand pour attirer des ménages ayant un emploi dans la capitale régionale ou sa périphérie. Dans l'arrondissement de Clermont-Ferrand, la croissance démographique est principalement soutenue par l'excédent naturel. Dans ceux d'Issoire et de Riom, le dynamisme démographique est porté par un apport de population important, induit par la périurbanisation clermontoise. La population de ces deux arrondissements aug-

mente respectivement de 0,5 % et 0,7 % par an. Leur solde migratoire, largement excédentaire, compense un solde naturel nul ou négatif. La croissance est bien plus faible dans l'arrondissement de Thiers (+ 0,1 %) et ne bénéficie qu'à sa partie ouest. Seul l'arrondissement d'Ambert, plus rural et au vieillissement prononcé, est moins peuplé qu'en 2006 malgré des apports migratoires conséquents. Entre 2006 et 2011, il perd annuellement 0,4 % de sa population. ►

Plus de 700 000 habitants dans le Puy-de-Dôme à l'horizon 2040

Selon les hypothèses retenues dans le dernier exercice de projection, fondées sur les tendances démographiques observées sur la période 2002-2007, la population du Puy-de-Dôme atteindrait 685 700 habitants en 2030 et 703 200 en 2040 dans un scénario « central » (voir méthodologie). Toutefois, cette projection ne tient pas compte de la contraction de l'excédent

migratoire observé entre 2006 et 2011, et pourrait s'avérer optimiste.

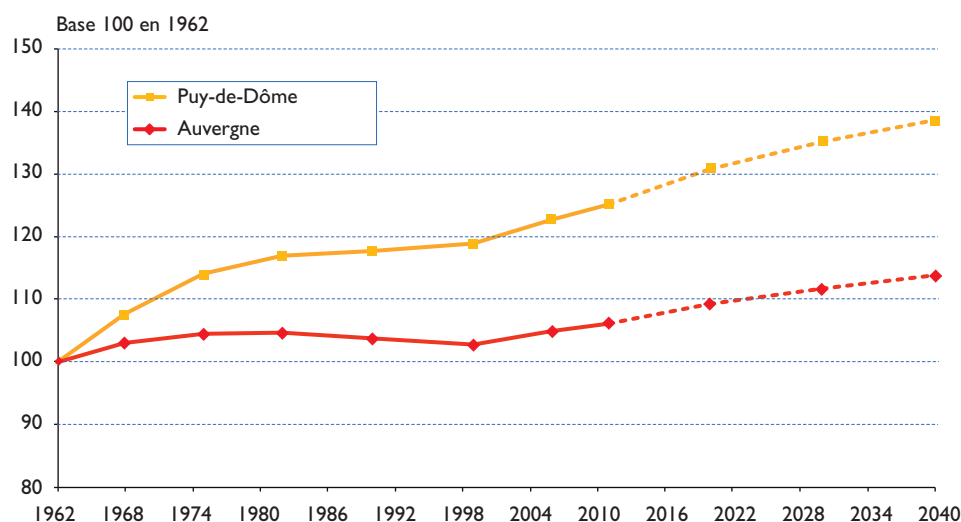
Par sa capacité à retenir les jeunes Auvergnats, mais surtout à attirer fortement des nouveaux habitants au-delà des frontières régionales, le pays du Grand Clermont est le véritable moteur démographique du département. Sur la période 2007-2040, selon le scénario « central », le Grand Clermont devrait perdre 23 300 résidents au profit du reste du Puy-de-Dôme, essentiellement des familles avec enfants. En contrepartie, il devrait gagner 46 200 habitants dans ses échanges avec les autres départements français et l'étranger. ▮

35 % de personnes âgées dépendantes supplémentaires en 20 ans

À moyen terme, le vieillissement de la population lié à l'avancement en âge des générations du baby-boom sera plus prononcé dans le Puy-de-Dôme que dans le reste de l'Auvergne. En 2030, le nombre de Puydômois âgés de 80 ans ou plus augmenterait de 120 % par rapport à 2010, contre 92 % en moyenne dans les autres départements auvergnats. Cette hausse

La population du Puy-de-Dôme resterait en hausse à l'horizon 2040

Évolution de la population entre 1962 et 2011 et projection à horizon 2040



Sources : Insee, Recensements de la population 1962 à 2011, Omphale 2010

aurait une forte incidence sur celle des personnes âgées dépendantes, d'autant plus que le Puy-de-Dôme se distingue par des taux de dépendance (voir définitions) supérieurs à la moyenne nationale. Entre 2010 et 2030, la population âgée potentiellement dépendante progresserait de 35 %. Près de 5 200 seniors puydômois supplémentaires auraient besoin d'être aidés par

un tiers pour réaliser les actes de la vie courante comme s'habiller, se laver, se nourrir... Dans le Puy-de-Dôme, entre 2010 et 2020, le nombre d'emplois nécessaires à l'accompagnement des personnes âgées dépendantes devrait augmenter de plus de 36 %. Ces besoins supplémentaires représenteraient alors environ 3 200 équivalents temps plein. ▮

Des enjeux autour du renouvellement de la main-d'œuvre

Des jeunes et des seniors moins présents sur le marché du travail qu'au niveau national

En 2010, 70,7 % de la population puydômoise âgée de 15 à 64 ans a un emploi ou en recherche un. Ce taux d'activité est proche de la moyenne auvergnate (71,0 %). Comme dans tous les départements disposant d'un pôle universitaire, le taux d'activité des jeunes est en retrait par rapport à ceux qui en sont dépourvus : 40,3 % des jeunes puydômois âgés de 15 à 24 ans sont actifs soit respectivement 3,1 et 3,5 points de moins qu'en Auvergne et qu'en France métropolitaine. En revanche, dans le Puy-de-Dôme, les seniors sont plus présents sur le marché du travail

qu'en moyenne régionale (41,5 % des 55-64 ans contre 39,7 % en Auvergne). Ce taux d'activité des seniors reste toutefois inférieur à la moyenne nationale (43,0 %), notamment pour les hommes. À l'horizon 2040, une progression de l'activité dans cette tranche d'âge permettrait de compenser, en partie, la diminution attendue du nombre d'actifs. ▮

Des ressources en main-d'œuvre orientées à la baisse

En 2040, selon le dernier exercice de projection, la tranche d'âge des 20 à 59 ans, qui concentre l'essentiel de la population active, se contracterait de 3 % par rapport à 2010 contre 1 % en France. Cette baisse serait toutefois inférieure à celle des autres départements auver-

gnats (- 14 %). Le rapport entre la population habituellement inactive (moins de 20 ans et 60 ans ou plus) et celle en âge de pleine activité (20-59 ans) passerait de 0,84 en 2010 à 1,12 en 2040. Ce ratio resterait, cependant, toujours inférieur à celui de l'Auvergne (où il passerait de 0,97 à 1,26).

Comme au niveau régional, un tiers des actifs occupant un emploi en 2009 devrait avoir cessé leur activité d'ici 2020. Cela représenterait 86 000 retraits du marché du travail entre 2010 et 2020. Les départs de fin de carrière seraient plus fréquents dans les zones d'emploi d'Ambert et de Thiers. Dans celles de Clermont-Ferrand et d'Issoire, la part des seniors dans l'emploi étant plus faible, le taux de retrait (voir méthodologie) serait inférieur à la moyenne régionale. ▮

Des jeunes actifs diplômés

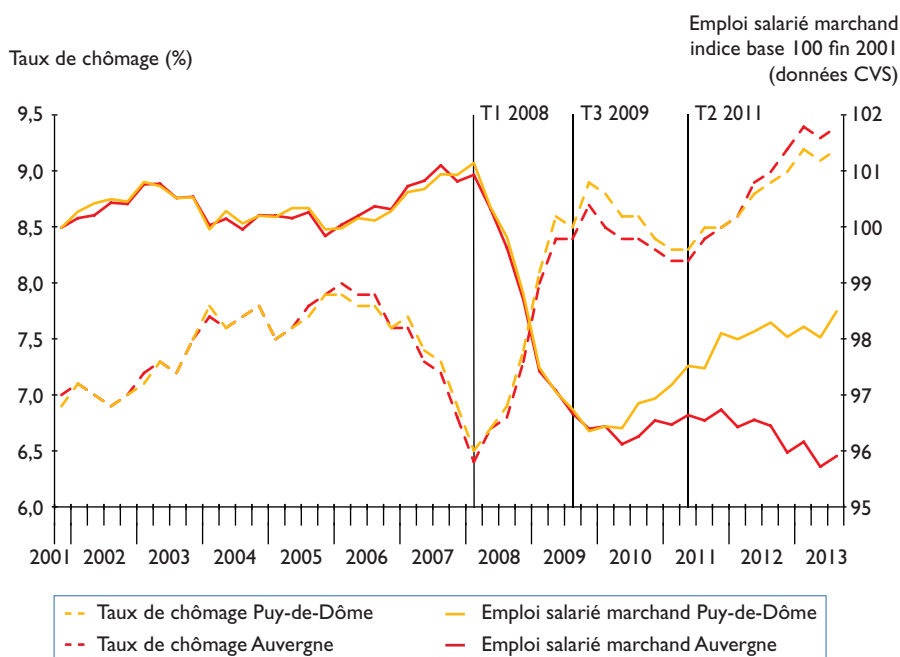
Dans le département, les employés forment la catégorie socio-professionnelle la plus représentée, légèrement devant les professions intermédiaires. Fort de la concentration des emplois de cadres des fonctions métropolitaines dans les aires urbaines de Clermont-Ferrand et d'Issoire, le poids des cadres et des professions intermédiaires est plus important qu'au niveau régional, tout en restant inférieur à celui de la France métropolitaine. La population active puydômoise est pourtant autant diplômée qu'au niveau national. Dans le Puy-de-Dôme, en 2010, 46 % des actifs âgés de 25 à 34 ans sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, comme en France métropolitaine. En particulier, le niveau de formation des jeunes actifs est élevé. ▶

Un taux de chômage toujours inférieur à celui de la France

Dans le Puy-de-Dôme, le chômage est structurellement inférieur à celui de métropole. Au 3^e trimestre 2013, le taux de chômage du département s'établit à 9,2 % de la population active contre 10,5 % en France métropolitaine. Début 2008, aux prémices de la crise économique, il ne touchait que 6,5 % des actifs puydômois. En décembre 2013, 46 700 demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C sont inscrits à Pôle Emploi dans le département, dont

▶ Dans le Puy-de-Dôme, l'emploi salarié repart à la hausse dès 2010

Évolution du taux de chômage et de l'emploi salarié marchand



Note : Les trois barres verticales correspondent aux dates de retournement de la courbe de l'emploi pour la France métropolitaine.

Sources : Insee, Estimations d'emploi, Taux de chômage localisés

17 % de jeunes de moins de 25 ans. La part des femmes parmi les demandeurs d'emploi est plus importante dans le département qu'au niveau national (52 % contre 50 %), tout comme celle des chômeurs de longue durée (44,5 % contre 42 %). ▶

L'emploi peine à retrouver son niveau d'avant la crise

L'emploi dans le Puy-de-Dôme commence à décliner dès le premier trimestre 2008.

En revanche, à l'inverse des trois autres départements, l'emploi salarié du secteur marchand repart à la hausse depuis la mi-2010. Entre les 3^{es} trimestres 2010 et 2013, l'emploi salarié des secteurs principalement marchands progresse de 1,7 % alors qu'il accuse une baisse de 0,4 % en Auvergne et 0,3 % en France métropolitaine. Cependant, malgré cette croissance, l'emploi salarié du département n'a pas retrouvé son niveau atteint en 2007. ▶

➤ Moins de tertiaire et plus d'industrie que la moyenne française

Une création moins dynamique mais des établissements plus pérennes

Au 1^{er} janvier 2013, l'appareil productif du Puy-de-Dôme comprend 37 500 établissements répartis au sein des secteurs marchands non agricoles. Comme en moyenne régionale, 65 % des établissements puydômois n'ont pas de salarié et 29 % en emploient moins de 10. En outre, 49 établissements (0,1 %) comptent 250 salariés ou plus. Le taux de création, rapport entre le

nombre d'établissements créés une année et le stock au 1^{er} janvier de cette même année, atteint 13 % en moyenne entre 2011 et 2013. Il est supérieur de 0,8 point à celui de l'Auvergne mais en retrait de 1,4 point par rapport à celui de l'ensemble de la métropole. En revanche, les établissements du Puy-de-Dôme ont une durée de vie plus longue que ceux de France métropolitaine : 67 % des établissements actifs au 1^{er} janvier 2013 ont été créés il y a plus de trois ans, contre 64 % au niveau national. ▶

Une spécialisation industrielle toujours marquée

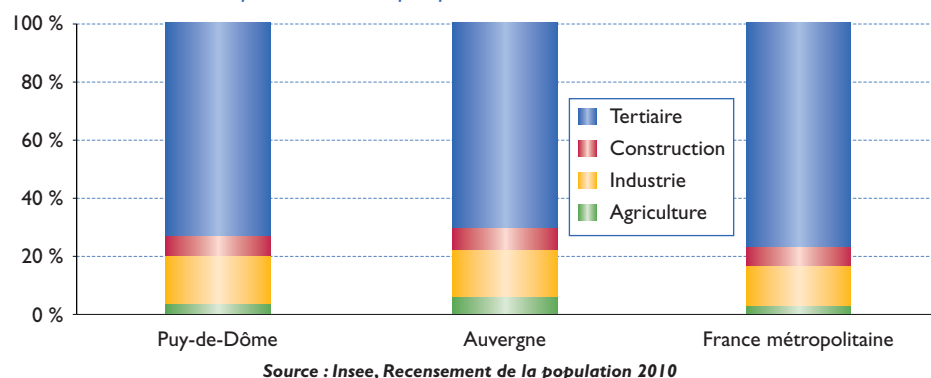
Avec près de 4 % des emplois, l'agriculture reste présente dans le Puy-de-Dôme. Toutefois, elle a un poids plus faible que dans les autres départements de la région (6 %). L'économie départementale est marquée par sa spécificité industrielle. En 2010, 43 000 actifs travaillent dans l'industrie soit 16 % des emplois contre 14 % au niveau national. La présence du secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique explique en grande partie

cette spécificité. Avec un peu moins de 11 000 salariés en 2010, son poids est près de quatre fois supérieur à celui observé en métropole. Le secteur industriel puydômois s'appuie sur des activités innovantes, notamment dans les domaines biologique et médical ainsi que sur la présence de groupes de dimension internationale, Michelin bien entendu mais aussi Constellium, Sanofi chimie, Limagrain ou les laboratoires Merck sharp et Dhome Chibret.

Le secteur tertiaire regroupe 73 % des emplois, en sur-représentation par rapport au niveau auvergnat (71 %) mais en dessous du niveau métropolitain (77 %). Au total, la part des services marchands dans le Puy-de-Dôme (41,5 % de l'emploi) est inférieure de 4,5 points à celle de la

Des activités tertiaires plus présentes dans le Puy-de-Dôme

Répartition de l'emploi par secteur d'activité en 2010



Source : Insee, Recensement de la population 2010

France métropolitaine. En revanche, le poids des services non-marchands est équivalent à celui de la France métropolitaine. En 2011, les établissements relevant du

domaine public proposent 60 000 postes, soit près de 27 % des effectifs salariés (la proportion équivalente au niveau national est de 23 %).

Accessibilité aux services et revenus : des temps d'accès différenciés selon les territoires et une pauvreté moins présente qu'au niveau national et régional

Un accès inégal aux services

Si le Puy-de-Dôme est le plus densément peuplé des quatre départements auvergnats, il l'est cependant moins que la moyenne française. Cela explique en partie que les Puydômois accèdent plus rapidement aux commerces et services que la population auvergnate dans son ensemble, mais moins rapidement que la population française en moyenne. Un Puydômois met en moyenne une minute en voiture pour atteindre les équipements de proximité (de type boulangerie, médecin généraliste...). Ce délai passe à 5 minutes pour l'accès aux services intermédiaires (tels que laboratoire d'analyse médicale, supermarché, collège...) et atteint 12 minutes quand il s'agit de rejoindre les équipements de la gamme supérieure (service d'urgence ou lycée d'enseignement général...). Tous ces temps d'accès sont inférieurs à ceux relevés en Auvergne (respectivement 2, 6 et 14 minutes) mais supérieurs au niveau national (respectivement 1, 4 et 9 minutes). En outre, l'accès aux équipements est inégal selon la commune de résidence. Les habitants des communes situées au nord du bassin de vie de la Bourboule, au sud de celui de Pontaurum ou

encore à l'ouest de Brassac-les-mines ont les temps d'accès aux équipements les plus longs du département. Néanmoins, au sein du territoire, seulement 4 % de la population réside à plus de 30 minutes en voiture des services de la gamme supérieure.

Une pauvreté moins présente que dans les autres départements

En 2011, la moitié des habitants du Puy-de-Dôme vit avec moins de 1 622 euros par mois et par unité de consommation, soit un niveau de vie médian comparable à celui de l'ensemble des Métropolitains. Le poids des retraites dans les revenus déclarés est

plus important dans le département qu'au niveau national (28 % contre 25 %).

En 2011, 13,3 % des habitants du département vivent sous le seuil de pauvreté (voir définitions), contre 14,3 % au niveau métropolitain et régional. La pauvreté est moins marquée dans les communes rurales puydômoises que dans celles des autres départements auvergnats. En effet, une plus grande partie des ménages de ces communes occupe un emploi dans les pôles urbains. Si dans le Puy-de-Dôme, comme ailleurs, les familles monoparentales sont les plus touchées, la pauvreté des personnes seules est plus élevée qu'en France métropolitaine (19 % contre 17 %).

Un taux de pauvreté inférieur aux moyennes régionale et nationale

	Puy-de-Dôme	Auvergne	France métropolitaine
Niveau de vie médian mensuel	1 622 €	1 558 €	1 629 €
Rapport interdéciles (D9/D1)	3,2	3,1	3,6
Taux de pauvreté (en %)			
Ensemble	13,3	14,3	14,3
Familles monoparentales	30,0	32,5	31,0
18 ans ou moins	18,6	20,0	20,5
65 ans ou plus	9,8	11,4	8,8
Communes rurales	12,6	14,5	11,7

Note de lecture : En 2011, le niveau de vie au dessus duquel se situent les 10 % des habitants du Puy-de-Dôme les plus aisés est 3,2 fois plus élevé que le niveau de vie en dessous duquel vivent les 10 % les plus modestes (rapport interdéciles).

Source : Insee, Revenus disponibles localisés 2011

► Méthodologie et définitions

- Une **grande aire urbaine** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.
- Les **communes multipolarisées des grandes aires urbaines** sont les communes dont au moins 40 % des actifs occupés résidents travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.
- Les **moyennes aires** sont un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 5 000 à 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Les **projections de population selon le « scénario central »** reposent sur les hypothèses suivantes :

- la **fécondité** de chaque territoire est maintenue à son niveau de 2007, qu'il s'agisse de l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) global ou des quotients de référence par âge de la mère ;
- la **mortalité** de chaque territoire baisse au même rythme qu'en France métropolitaine où l'espérance de vie atteindrait 83,1 ans pour les hommes et 88,8 ans pour les femmes en 2040 ;
- les **quotients migratoires entre régions métropolitaines**, calculés entre 2000 et 2008, sont maintenus constants sur toute la période de projection. Ils reflètent les échanges de population entre une région et chacune des autres, y compris celles d'outre-mer. En ce qui concerne les échanges avec l'étranger, l'hypothèse métropolitaine (+ 100 000) est ventilée au prorata du nombre d'immigrants par région.

Ces projections sont ensuite calées sur la nouvelle projection de population métropolitaine centrale publiée par l'Insee en octobre 2010, afin de faire coïncider, pour la métropole, la somme des projections régionales avec la projection métropolitaine.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Le **taux d'emploi** d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 29 ans par exemple).

Le **taux de retrait du marché du travail** est le rapport entre la population qui quitterait définitivement le marché du travail d'ici 2020 et celle qui occupe un emploi en 2010. Cette part reflète la perte d'actifs pour cause de fin de carrière en supposant que ceux qui occupent un emploi en 2010 dans un territoire y restent sans changer de profession, ni de secteur d'activité.

Le **ratio de dépendance économique** est le rapport de la population habituellement inactive (moins de 20 ans et 60 ans ou plus) à celle en âge de pleine activité (20-59 ans).

Le **taux de dépendance** est le rapport entre le nombre de personnes dépendantes et le nombre total de personnes âgées de 60 ans ou plus. Les taux de dépendance par sexe et âge sont estimés à un niveau local, à partir d'une relation entre taux de mortalité et taux de dépendance établie avec l'enquête nationale handicap-santé réalisée en 2008-2009.

La **base permanente des équipements (BPE)** a pour objectif de proposer annuellement, à la date du 1^{er} janvier, une base d'équipements finement localisés alimentée par plusieurs sources administratives. Un **équipement** est défini comme un lieu d'achat de produits ou de consommation de services. Les sept grands domaines d'équipements (services aux particuliers ; commerce ; enseignement ; santé, médico-social et social ; transports ; sports, loisirs et culture ; tourisme) se répartissent en trois gammes :

- la **gamme de proximité** comporte 29 types d'équipements : poste, banque-caisse d'épargne, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, école ou regroupement pédagogique intercommunal, médecin omnipraticien, pharmacie, taxi... ;
- la **gamme intermédiaire** comporte 31 types d'équipements : police-gendarmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, bassin de natation... ;
- la **gamme supérieure** comporte 35 types d'équipements : pôle emploi, hypermarché, lycée, urgences, maternité, médecins spécialistes, cinéma...

Le **seuil de pauvreté**, dans l'approche en termes relatifs, est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Eurostat et les pays européens utilisent en général un seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie. La France privilégie également ce seuil, mais publie des taux de pauvreté selon d'autres seuils (40 %, 50 % ou 70 %), conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la mesure des inégalités.